

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2023-12-87



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
33

Nombre de votants :
39

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme BIDAULT Martine), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. LEVESQUE Michel (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme MEYER Martine), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

VOIX POUR :
39

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
0

**Objet : Mise à disposition du Chemin de la Rapatrie (VC 111)
 par la commune de Neauphe-sous-Essai**

ABSTENTIONS :
0

Monsieur le Président expose au Conseil que, par délibération en date du 8 décembre 2023, le Conseil Municipal de Neauphe-sous-Essai a approuvé le PV de mise à disposition du Chemin de la Rapatrie (VC 111) auprès de la Communauté de Communes.

Le Chemin de la Rapatrie faisant partie du domaine public communal, a fait l'objet d'un aménagement en juin 2022 :

- Longueur : 1 147 ml
- Nature des travaux : Reprofilage en 0/20 sur 5 cm moyen et fourniture et mise en œuvre d'un enduit bi couche à l'émulsion en bitume (3 600 m²)
- Montant des travaux : 17 964,00 € HT soit 21 556,80 € TTC

La Communauté de Communes étant compétente pour la « Création, l'aménagement et l'entretien de la voirie », il convient donc que cette VC lui soit mise à disposition pour son entretien.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE** les termes du procès-verbal de mise à disposition du bien tel qu'annexé

à la présente

- **AUTORISE** le Président à signer ledit procès-verbal.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ mentioned in the text above.